



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY
CHER

En exercice : 29

Présents : 23

Absents représentés : 5

Absent non représenté : 1

Ne prennent pas part au vote : 1

Votants : 27

Date de convocation : 5 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 5 décembre 2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2023

Délibération n° DEL.2023-12-135

Frais de mission de la Maire : Congrès des Maires 2023

Le 12 décembre 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Présents : AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. BROUSSE Franck. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MERCIER Martine. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absents ayant donné un pouvoir : CATON Samuel à LECLERC Stéphanie. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à LE PAVOUX Éric. LEGER Pauline à FLEURIER-LEFORT Gaëlle. MANIVERT Sonia à MONDON Josiane.

Absent non représenté : MEGHERBI Djamel.

N'ont pas pris part au vote : BAUDOUIN Marie-Christine.

Secrétaire de séance : PRUDENT Didier.

Rapporteur : La Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Générale réunie le 28 novembre 2023,

Considérant qu'il convient de procéder au remboursement des frais engagés par la Maire pour sa participation au 105^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France qui s'est déroulé du 20 au 23 novembre 2023 à Paris,

Le rapport de Madame la Maire au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré, Madame la Maire ne prenant pas part au vote,

- **PREND** en charge les frais engagés par Madame la Maire à l'occasion de sa participation le 22 novembre 2023 au 105^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France à PARIS, pour un montant total de 78.90 Euros, selon l'état suivant :

**105^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France
20 au 23 novembre 2023 – Parc des expositions de la Porte de Versailles à PARIS
Frais de déplacement**

	Prix Unitaire	Quantité	Total
Petit-déjeuner	6.90	1	6.90 Euros
Trajet SNCF aller-retour (22/11/2023)	72 Euros	1	72 Euros
TOTAL			78.90 Euros

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire,

Didier PRUDENT



La Maire,

Marie-Christine BAUDOUIN



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 13 décembre 2023 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr>